



Association des Producteurs de Lait INDEPENDANTS Nationale

Madame, Monsieur

Le vote de la LMA va conditionner l'avenir de la filière agricole française dans les trente prochaines années.

L'APLI regroupe plus de 10 000 exploitations d'agriculteurs producteurs de lait. L'étude qu'elle a engagée pour évaluer les impacts probables de la LMA l'amène à proposer des amendements qui doivent être intégrés dans la loi pour jeter les bases d'une vision durable de l'agriculture en France.

La LMA vise à doter la France d'une agriculture compétitive par la recherche de gains de productivité, de réduction des prix et de concentration industrielle. Mais le projet actuel ne tient pas compte des spécificités de la production laitière. Le dispositif de contractualisation tel qu'il est conçu semble être une manière d'aboutir rapidement à l'industrialisation et la concentration de la filière sous la coupe des industriels.

Les expériences des autres pays nous apprennent que les impacts prévisibles les plus importants de la LMA sont :

- une diminution accélérée des exploitations, allant même jusqu'à faire totalement disparaître la production de lait dans certaines régions françaises ;
- le développement de l'élevage hors sol et donc, l'accélération de la pollution.

Avec la disparition de plus de 50 000 exploitations, l'économie locale perd une source importante d'entraînement. Les agriculteurs sont aussi les gestionnaires de l'environnement et des paysages. C'est au bout du compte tout le tissu rural qui disparaît.

C'est pourquoi nous proposons une série d'amendements (annexe 2) dont les points forts sont les suivants :

- Tous les producteurs doivent pouvoir être représentés au sein de la filière, qu'ils aient fait le choix d'adhérer à une association ou à un syndicat.
- Les droits à produire doivent rester la propriété des éleveurs et doivent rester liés au siège d'exploitation.
- Les volumes produits doivent être régulés, l'offre étant adaptée à la demande.
- Les producteurs ne doivent pas vendre à perte, et le prix de vente doit être adossé au prix de revient.
- Les producteurs doivent garder le libre choix de leurs fournisseurs et de leurs clients.
- La destination du foncier doit être surveillée, c'est une garantie de la souveraineté alimentaire.

... / ...

Mais de façon plus générale la restructuration de l'agriculture française ne doit pas être analysée d'un point de vue franco-français. L'Europe s'est construite avec l'agriculture et c'est avec et par l'Europe que les solutions doivent être apportées. Pour ce faire, l'APLI a élaboré un projet visant à réguler la production européenne et à assurer un revenu décent aux producteurs, tout en garantissant un approvisionnement quantitatif et qualitatif des populations.

Ce projet s'appuie sur deux piliers :

- Un prix de base unique européen. Ce prix équitable doit couvrir les coûts de revient, le financement des investissements et la rémunération du travail.
- Une régulation des volumes. Le marché du lait est essentiellement européen, seuls 6 % de la production se retrouvent sur le marché international (au cours mondial). Il faut une régulation européenne de l'offre, afin de supprimer la compétition destructrice entre les Etats membres et entre les différentes régions.

La solution à la crise que vit le monde agricole est politique. Elle suppose un équilibre entre recherche de l'efficacité et le développement durable de nos territoires. La France ne peut pas chercher à jouer cavalier seul contre ses partenaires européens car cette attitude se retournera contre elle.

Les propositions de l'APLI et l'EMB sont pragmatiques et concrètes car forgées par plusieurs dizaines d'années de pratique opérationnelle de l'agriculture européenne. Nous souhaitons qu'elles soient entendues et reprises dans le texte de la loi.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recueillir.

Le président de l'APLI Nationale,
Pascal MASSOL

- Annexe 1* : Propositions de l'APLI
- Annexe 2* : Amendements LMA
- Annexe 3* : Projet Européen APLI
- Annexe 4* : Document d'information